

1922-2022

CONGRÈS SOFEIR

17-18-19 mars 2022
Université d'Orléans

IRELAND IN
THE CONCERT
OF NATIONS



« *To the Nations of the World! Greeting.* ». Ainsi commençait le message du Premier Dáil le 21 janvier 1919, demandant aux nations libres du monde de reconnaître l'indépendance de l'Irlande et son statut de République. Cet appel incitait les vainqueurs de la Première guerre mondiale à reconnaître l'indépendance de l'Irlande et à sécuriser pour le nouvel État une place au sein de la Société des nations qui allait se créer. Insuffisant pour sensibiliser les « grandes nations » à la cause irlandaise, le message s'inscrivait néanmoins dans une stratégie résolument internationale. Tandis que des tractations étaient menées à Paris lors de la Conférence de la Paix, Eamon De Valera s'envolait pour les États-Unis pour y trouver le soutien de la communauté irlandaise-américaine. Peu de temps après, les plénipotentiaires, incluant Arthur Griffith et Michael Collins, partaient à Londres pour négocier les termes du Traité anglo-irlandais qu'une faible majorité voterait au Dáil et qui allait donner lieu à la guerre civile irlandaise. Celui-ci organisait en effet la partition de l'île et le maintien de six comtés sur les neuf de l'Ulster au sein du Royaume-Uni sous le nom d'Irlande du Nord.

1922, année charnière, concrétisa l'indépendance d'une partie de l'île vis-à-vis de la Grande-Bretagne, liberté relative dans la mesure où le nouvel État avait encore un statut de dominion au sein de l'Empire britannique. Le 6 décembre 1922, l'État libre d'Irlande était en effet créé, sur la base d'une première Constitution d'inspiration d'abord plus libérale voire laïque que son passé récent n'aurait pu le laisser présager.

La commémoration du centenaire de ces événements pendant lesquels l'Irlande divisée se forgeait une place dans le concert des nations reste elle-même controversée, car fondée sur des récits toujours divergents. Paradoxalement, une même symphonie (ou cacophonie ?) semble résonner cent ans plus tard, dans le rapport aux autres nations européennes comme dans le questionnement renouvelé sur la partition de l'île. L'appel de l'Irlande passé aux nations libres pour asseoir sa place au sein, notamment, de l'Europe se retrouve aujourd'hui alors que le Royaume-Uni – et donc les six comtés nord-irlandais – quitte l'Union européenne et que l'État irlandais réaffirme ses liens avec cette dernière. De même, un siècle après sa partition, la possibilité pour l'Irlande d'être réunifiée n'a jamais été aussi envisageable alors que les méandres du Brexit ont orienté tous les regards vers elle. Par contrecoup le conflit nord-irlandais refait surface. Entretemps, les sociétés irlandaises n'ont pas échappé à de nombreuses influences internationales et tendances mondiales, même si elles y ont parfois résisté, qu'il s'agisse de politique économique dominante ou de sécularisation entre autres.

Ce Congrès de la SOFEIR souhaite marquer le centenaire en interrogeant la place de l'Irlande, île, État et société-s, dans le contexte international, au fil des ans depuis la partition, et dans une perspective contemporaine. Il s'agira aussi de se pencher sur les évolutions culturelles, sociales, politiques, économiques au sein de l'île dans leur contexte international ou dans une perspective comparative large, incluant tous les objets d'étude possibles, dont la question des représentations littéraires, artistiques ou filmiques.

La thématique pourra bien entendu être traitée du point de vue des relations internationales, de la place et du statut de l'Irlande dans l'Union Européenne, notamment mais pas exclusivement dans le long processus du Brexit. Peuvent se poser des questions aussi variées que l'europhilie particulièrement forte des Irlandais-es (et son évolution récente), le statut fiscal du pays au sein de l'U.E., l'évolution de son positionnement depuis la crise de 2008, le rôle des bourses Erasmus auprès de la jeunesse (et plus largement la culture d'émigration du pays et l'influence politique et culturelle qu'elle implique), ou encore la gestion particulièrement préventive de la crise Covid (un paradoxe dans un pays par ailleurs très néo-libéral). Le poids de l'Irlande au travers de sa diaspora pourra

également être abordé ainsi que l'évolution historique des relations du pays avec le Commonwealth britannique, aussi bien d'un point de vue diplomatique qu'économique, sportif ou culturel.

L'Irlande conserve par ailleurs un statut particulier sur la scène mondiale du fait de son histoire d'ancienne colonie au sein même de l'Europe, ce qui a pu entraîner une sensibilité accrue vis à vis des héritages de l'impérialisme et du colonialisme. On peut penser notamment au soutien visible des quartiers catholiques de Belfast ou de Derry contre l'apartheid en Afrique du Sud ou pour les luttes indépendantistes en Catalogne ou en Palestine. Cette dernière concentre une attention toute particulière et un soutien aussi bien moral que matériel qui va bien au-delà de l'Irlande du Nord et des groupes militants. Le dernier exemple en date en est le vote en mai 2021 par le parlement irlandais d'une motion condamnant "l'annexion de fait" du territoire palestinien par l'État d'Israël.

Au-delà de la question coloniale, l'activisme politique comporte une forte dimension internationale. La communauté des *Irish Travellers*, notamment, marginalisée de longue date, n'a obtenu le statut de minorité ethnique qu'en 2017. L'activisme qui a permis cette reconnaissance et qui se poursuit aujourd'hui est caractérisé par un dense réseau international en lien avec les *Travellers* de Grande-Bretagne et des États-Unis, ainsi qu'avec les minorités de gens du voyage au sein de l'UE, en particulier la communauté Romani. Par ailleurs, les mouvements de population hors d'Irlande et vers l'Irlande des trente dernières années s'inscrivent eux aussi dans des tendances internationales fortes et soulèvent de nouvelles questions, tant socio-économiques que culturelles ou identitaires.

La connexion internationale et l'importance de la diaspora sont également frappantes en ce qui concerne l'évolution des moeurs et les deux grands référendums qui ont marqué les années 2010, concernant le mariage pour les couples de même sexe et l'abrogation de l'amendement qui rendait impossible l'avortement. Dans les deux cas, de nombreux jeunes Irlandais-es sont rentré-es au pays spécifiquement pour voter en faveur de ces évolutions. Les évolutions politiques sur ces questions portent d'ailleurs une forte dimension européenne, notamment des influences mutuelles importantes entre l'Irlande et la Pologne (l'immigration polonaise étant l'une des plus importantes en Irlande, et ce pays traversant une trajectoire inverse de régression des droits). L'Assemblée Citoyenne de 2016 et ses travaux sur l'avortement ont par la suite inspiré celle qui s'est tenue en France sur le climat en 2020-2021.

D'un point de vue littéraire, la représentation du rapport à la nation irlandaise a toujours été problématique, y compris au sein même de la littérature signée par les grands noms de son panthéon artistique. Depuis la truie qui dévore sa portée dans *Portrait of the Artist* (1916) de James Joyce, jusqu'à une forme d'absence revendiquée de toute affiliation nationale univoque chez John Banville, on trouve des positionnements souvent ambivalents, complexes des écrivain·e·s d'Irlande par rapport à leur histoire nationale. Ainsi, si seule la satire peut rendre compte de l'émergence d'une Irlande « libre » livrée aux « jackeens » et « gombeen men » selon Flann O'Brien dans *Faustus Kelly* (1943), pour Colm Tóibín, (ou Anne Enright) le traitement de l'histoire irlandaise ne peut désormais qu'être post-nationaliste, comme en témoigne *The Empty Family* (2010), dans la droite ligne des analyses exposées par Richard Kearney dans *Postnationalist Ireland: Politics, Culture and Society* (1996).

Même si nombre d'œuvres contemporaines trahissent dorénavant un possible rapport plus apaisé vis-à-vis de la nation irlandaise, on s'interrogera malgré tout sur les résurgences de motifs complexes illustrant la naissance de la nation, à la suite du long 19^{ème} siècle, mouvementé et tragique qui continue de la hanter, comme en atteste le motif de la famine dans *Star of the Sea* (2004) de Joseph O'Connor ou *Grace* (2019) de Paul Lynch.

De nouvelles problématiques se sont fait jour, liées à la mondialisation et au néolibéralisme, qui tendent à enjamber, contourner les nations pour établir un ordre transnational voire multinational ou rentabiliser la compétition entre nations. L'Irlande se trouve donc aujourd'hui en littérature représentée comme au carrefour complexe d'une part d'un héritage colonial toujours problématique, en quelque sorte figé par les frontières héritées d'un autre siècle et d'autre part, d'un dépassement et d'une déconstruction des limites et identités physiques, locales, dans un monde toujours plus virtualisé.

La littérature de genre s'est notamment beaucoup intéressée à cette nation irlandaise dissoute dans une économie à la fois ultra-financiarisée, globalisée et numérisée. Ainsi les fictions d'un Alan Glynn (*The Dark Fields* 2001/2011, *Paradime*, 2016) ou d'une Tana French, (*Broken Harbour*, 2012, *The Likeness*, 2008) explorent-elles cette nouvelle Irlande, à cheval sur plusieurs histoires traumatiques passées et présentes, plus ou moins réinventées en permanence comme le dirait Declan Kiberd, une histoire tour à tour celtique, britannique impériale jusque dans ses oripeaux des 6 comtés du Nord si bien décrits par Seamus Deane ou Eoin McNamee. Cette nation irlandaise paraît éclatée de l'intérieur ou au contraire faire bloc : tantôt européenne, tantôt diasporique et américaine, mondialisée, successivement nationaliste, post-nationaliste, quand elle n'est pas internationaliste, hantée par les drames insulaires de son passé et inquiète des drames planétaires environnementaux présents et à venir.

Les communications pourront notamment aborder les thématiques suivantes (liste ouverte) :

- Commémoration des centenaires (guerre d'indépendance irlandaise, Traité anglo-irlandais, création de l'Irlande du Nord et de l'État libre irlandais, guerre civile irlandaise) — *confronting narratives vs inclusive commemoration* / divergence et convergences des récits à l'heure des centenaires ;
- Mémoire collective et officielle, oubli, pardon et trahison dans les œuvres d'art ; enseignement de l'histoire et images des deux Irlande ;
- Esthétiques de la guerre, de la paix, du conflit et du compromis ;
- L'Irlande un siècle plus tard ;
- Partition/réunification ;
- Évolutions sociales, économiques, politiques et culturelles irlandaises et leur inscription internationale ;
- Représentations littéraires, artistiques, cinématographiques, littéraires de ces évolutions et de l'idée de nation/communautés ;
- Expressions culturelles et artistiques (musique incluse), inscription et influences internationales ;
- Lectures symboliques de tropes et motifs donnant une dimension cyclique à l'histoire irlandaise dans les arts, du 18^{ème} siècle à aujourd'hui ;
- Sentiment d'appartenance nationale ou internationale (ou non) ; définitions identitaires et reconnaissance des différences ; intégration et fragmentation ; mémoires individuelles et collectives etc. ;
- Réseaux d'activisme internationaux et évolution du rapport aux droits humains en Irlande ;
- Influence de la diaspora ;
- Évolutions de « l'émigration de crise » et de l'immigration économique et politique en comparaison internationale ;
- Échanges internationaux et évolution des mœurs ;
- Langues minoritaires et ouverture au monde : les *Gaeilgeoirí* hors d'Irlande/d'origine étrangère/polyglottes et l'Irlande multilingue ;
- Influences extérieures sur la langue irlandaise contemporaine ;
- Relations internationales irlandaises et leurs dimensions économiques et politiques ; neutralité ou discours de neutralité de l'Irlande pendant la Seconde Guerre mondiale et jusqu'à aujourd'hui...

Les étudiants doctorants sont invités (et encouragés) à proposer des communications.

Les propositions (longueur maximale entre 300 et 350 mots), accompagnées d'une courte bibliographie, sont à adresser **avant le 1er décembre 2021** à elodie.gallet@univ-orleans.fr et thierry.robin@univ-orleans.fr. Une réponse sera apportée au plus tard le 17/12/2021.

Inscriptions : les membres à jour de leur cotisation peuvent communiquer. Plus d'informations lors de la transmission du programme définitif début 2022.

Comité d'organisation :

Karin Fischer, Élodie Gallet, Chloé Lacoste et Thierry Robin